

GLOSSAIRE*

Pour vous aider à vous familiariser avec le thème de cette conférence, nous vous proposons quelques définitions de termes liés au domaine abordé cet après-midi.

CCT (CONVENTION COLLECTIVE DE TRAVAIL) :

Une CCT est un accord passé entre une ou plusieurs organisation(s) syndicale(s) et une ou plusieurs organisation(s) patronale(s). La convention détermine les relations individuelles et collectives, ainsi que les droits et devoirs, entre employeurs et travailleurs.

CHAT :

Echange de messages électroniques en direct sur Internet

EXTRANET :

L'extranet désigne les liens électroniques tissés entre des entreprises associées à l'aide d'outils de communication qui utilisent les mêmes protocoles qu'Internet. Ainsi, l'extranet permet à des utilisateurs à l'extérieur d'une entreprise d'accéder à certaines parties de son intranet.

GPRS (General Packet Radio Service) :

Technologie de transmission de données par paquets sur les réseaux GSM à des débits supérieurs à 9,6 Kbit/s (standard GSM), pouvant atteindre 100 Kbit/s.

INTRANET :

Réseau local d'une entreprise ou d'une communauté d'intérêt, utilisant la technologie Internet.

JURISPRUDENCE :

Ensemble des décisions de justice qui interprètent, précisent le sens des textes de droit, et le cas échéant, complètent les lois et les règlements.

MP3 (MPEG 1 – LAYER 3) :

Format de compression de fichiers audio. Il permet une réduction de leur taille pouvant s'élever à 90 % sans dégradation notable de la qualité sonore.

SMS (SHORT MESSAGE SERVICE) :

Technologie permettant d'envoyer des messages sous la forme de textes de maximum 160 caractères depuis et vers un téléphone.

WAP (WIRELESS APPLICATION PROTOCOL) :

Protocole permettant l'accès à Internet via un téléphone portable.

* Ce glossaire a été réalisé sur base des sources suivantes :

- Glossaire du FORUM TELECOM
- <http://www.immoweb.qc.ca/logiciel/glossaire/extranet.html>
- <http://www.conseil-etat.fr/ce-data/gloss/j.htm>
- <http://www.setca.org>